

HOLDING ÉLOUMAÉ

Société par actions simplifiée
au capital de 1 901 960 euros

Siège social : Camping Le Serre du Lac, Baie St Michel, 05230 CHORGES
901 250 035 RCS GAP

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 31 DECEMBRE 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à -3 941,65 euros u compte « **report à nouveau** » s'élevant ainsi à -3 941,65 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 décembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Emmanuel BERNARD

Désignation de l'entreprise		SAS HOLDING ÉLOUMAÉ			Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		Camping Le Serre du Lac Baie St Michel 05230 CHORGES				
SIRET		9 0 1 2 5 0 0 3 5 0 0 0 1 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				3 0 0 6 2 0 2 5		
ACTIF				Brut		Amortissements-Provisions
				1		2
						Net
						3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028		030	
	Immobilisations financières * (1)		040	2 024 642	042	2 024 642
	Total I (5)		044	2 024 642	048	2 024 642
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres* (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	5 524	086	5 524
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	5 524	098	5 524
	Total général (I + II)		110	2 030 165	112	2 030 165
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			1 901 960
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			100
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			1 934
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136			-3 942
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142			1 900 053
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			87 603
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			1 116
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169)		172			359
	Comptes courants d'associés		173			41 034
	Autres dettes		175			
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176			130 113	
Total général (I + II + III)				180		2 030 165
RENVUOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 024 844
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS HOLDING ÉLOUMAË

Néant *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	<input type="checkbox"/>	Exercice N clos le											
						3	0	0	6	2	0	2	5				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210											
	Production vendue	} biens	dont export et livraisons		215		214										
			intracommunautaires		217		218										
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222					
	Production immobilisée*												224				
	Subventions d'exploitation reçues												226				
	Autres produits												230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)												232					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)												234				
	Variation de stocks (marchandises)*												236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)												238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *												240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)										242	6 738				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *)										243					
	Rémunérations du personnel*												250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252				
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)										255					
	Dotations aux provisions												256				
	Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *											259				
} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles													260				
	Total des charges d'exploitation (II)												264	6 738			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	-6 738				
Produits financiers (III)			280	5 200		Charges financières (V)			294	1 369							
Produits exceptionnels (IV)												290					
Charges exceptionnelles (VI)	} dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)											347					
		} dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)											348	1 034			
Impôt sur les bénéfices* (VII)												306					
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)												310	-3 942				
B- RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312		314			3 942						
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*											316					
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles											318					
	Provisions non déductibles*											322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)											324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248		330									
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249)	251										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997				
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)											986				
France Ruralités Revitalisation FRR (44 quindecies A)											181						
ZRD (44 terdecies)											127						
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)											991						
ZFANG (44 quaterdecies)											345						
BUD (44 sexdecies)											992						
Investissements et souscriptions outre-mer											344						
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)											993						
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit											346					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)											655					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)											643					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)											645					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)											647					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)											648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)											641					
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)											990					
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)											649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354	3 942
Déficit de l'exercice reporté en arrière *												356					
Déficits antérieurs reportables : *												dont imputés sur le résultat :		360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS												Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372	3 942

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 2 030 165,35 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -3 941,65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/09/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS HOLDING ÉLOUMAÉ

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS HOLDING ÉLOUMAÉ

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		82 879		2 032 975
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			82 879		2 032 975
TOTAL GENERAL			82 879		2 032 975

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL						
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			91 212	2 024 642	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL				91 212	2 024 642	
TOTAL GENERAL				91 212	2 024 642	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS HOLDING ÉLOUMAÉ

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
2BDR - 0 LES BERNARDS 05230 CHORGES - 902125475	1 000	-21 313	67	1 947
AGRI BERNARD - 0 Les Bernards 05230 CHORGES - 847578	6 000	165 232	100	37 588
BERNARD - 0 Camping Le serre du lac 05230 CHORGES - 48	8 000	459 996	100	48 807
4B05 - 0 Camping Le Serre du Lac 05230 CHORGES - 85035	1 000	-651 146	96	-126 343
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
AM2B - 0 Les Bernards 05230 CHORGES - 789802345	1 000	-54 271	50	5 119
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS HOLDING ÉLOUMAË

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant attribution des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B), en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS HOLDING ÉLOUMAË

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (9) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
2BDR - 0 LES BERNARDS 05230 CHORGES - 902125475	1 000	-21 313	66,70	667	667	4 341		23 200	1 947	
Observations	Exercice clos au 31.12.2024									
AGRI BERNARD - 0 Les Bernards 05230 CHORGES - 847578911	6 000	165 232	100,00	450 000	450 000			302 399	37 588	
Observations	Exercice clos au 31.12.2024									
BERNARD - 0 Camping Le serre du lac 05230 CHORGES - 488263393	8 000	459 996	100,00	1 000 000	1 000 000			647 113	48 807	
Observations	Exercice clos au 31.12.2024									
4B05 - 0 Camping Le Serre du Lac 05230 CHORGES - 850359548	1 000	-651 146	96,00	960	960	115 815		37 000	-126 343	
Observations	Exercice clos au 31.12.2024									
b. Filiales étrangères										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS HOLDING ÉLOUMAË

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
AM2B - 0 Les Bernards 05230 CHORGES - 789802345	1 000	-54 271	50,00	450 000	450 000	2 844		63 102	5 119	
	Exercice clos au 31.12.2024									
b. Dans des sociétés étrangères										
		Observations								

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS HOLDING ÉLOUMAÉ

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	123 000	123 000	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		123 000	123 000	
Renvois	(1) Montant			
	des			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS HOLDING ÉLOUMAÉ

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	87 603	87 603		
Fournisseurs & comptes rattachés	1 116	1 116		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices	359	359		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	41 034	41 034		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	130 113	130 113		

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ETATS FISCAUX

ARAGOR - HAUTES ALPES

Téléphone : 04 92 49 05 88 - Télécopie :

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

SAS HOLDING ÉLOUMAÉ

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

Au 30/06/2025

	Détail	Montant (a)	Montant (b)
		Bénéfice	Déficit
Résultat comptable			3 942
RÉINTÉGRATIONS			
Total des réintégrations			
DÉDUCTIONS			
Total des déductions	3 942		3 942
Résultat fiscal avant imputation			3 942
Déficit de l'exercice	3 942		
Total des déficits restant à reporter	3 942		
		Bénéfice	Déficit
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (a)/ DÉFICIT (b)			3 942
ACOMPTES VERSÉS		Montant	
1 er acompte	15/09/24		
2 ieme acompte	15/12/24		
3 ieme acompte	15/03/25		
4 ieme acompte	15/06/25		
IS : acomptes versés IS			